

La Charte développement durable de Bureau Vallée est l'expression d'une démarche volontaire de progrès, incitant à un modèle de discount responsable, intégrant des critères environnementaux et sociaux. Cette démarche d'amélioration permanente est construite dans une logique de transparence. Bureau Vallée s'engage à :

Offrir des produits sains, vertueux et durables, fabriqués dans le respect des règles sociales par :

- L'identification des risques potentiels pour chaque segment d'achat
- L'arbitrage de sa sélection en faveur de produits plus respectueux de l'environnement et fabriqués dans des conditions humaines décentes
- La garantie d'une meilleure visibilité sur la production et les impacts des produits vendus dans ses magasins.
- L'assurance pour ses clients du meilleur rapport qualité prix sur ses produits. Seule une dimension écologique et sociale est apportée à la notion de qualité.
- L'association de ses fournisseurs à sa démarche pour contribuer au développement des avancées technologiques en matière d'éco-conception.
(Bureau Vallée demande systématiquement à ses fournisseurs de spécifier les normes environnementales des produits, afin d'engager les fournisseurs à introduire dans leurs gammes des produits à dimension écologique.)

Sensibiliser, former et informer sur les enjeux du développement durable par :

- L'incitation de ses clients à la démarche de développement durable
- La promotion des bonnes pratiques au bureau par des outils pédagogiques
- La sensibilisation de ses collaborateurs au respect de l'environnement et aux exigences dont ils sont assortis.

Contribuer à la performance durable de nos équipes par :

- Le maintien de sa politique de formation pour permettre à ses franchisés comme à ses collaborateurs d'évoluer en confiance dans le Groupe
- La performance accrue de ses équipes pour accueillir ses clients dans des magasins conviviaux.
- Améliorer la satisfaction et le confort des équipes

Déployer des services de proximité pour ses clients par :

- La collecte, voir le rachat des cartouches d'imprimantes en fin de vie
- Le remplissage des cartouches sur place
- Le déploiement de prestations au sein même de ses magasins (reliure, reprographie...)

Ecouter le client pour s'assurer du respect de ses exigences par :

- Le maintien d'une dimension humaine
- Le respect de ses engagements de base sur le conseil, le professionnalisme, la convivialité et la proximité
- L'écoute du client, levier puissant dans sa stratégie d'anticipation inscrite dans sa démarche qualité.
- La compréhension et la satisfaction des attentes et des besoins de ses clients dont dépend le succès du groupe.

Optimiser la gestion des ressources sur nos sites et promouvoir leur éco-efficacité par :

- La réduction de ses consommations d'énergie
- La maîtrise de ses consommations d'eau
- L'organisation de la collecte, du recyclage et du traitement des déchets liés à son activité.
- La sélection auprès de ses fournisseurs des produits « vrac » pour contribuer à la réduction à la source des emballages.
- L'arrêt de l'usage des sacs de caisse.
- La limitation des déplacements de ses clients par une implantation de ses magasins au cœur des zones d'activité ou des centres-villes
- L'optimisation de la logistique et du transport des marchandises vers ses sites.

Informer et rendre compte de nos actions de développement durable par

- Un affichage clair de ses objectifs
- La mesure du résultat des actions engagées à travers différents indicateurs.
- Une transparence par la diffusion des résultats aux parties intéressées.

